



SEPTEMBRE 2026

SPEG - Info

SOMMAIRE

CAEN du 24/09/2026

Calendrier vacances scolaire 2026-2027



UNE QUESTION? UN PROBLÈME?

Les commissaires
paritaires du SPEG
t'accompagnent
tout au long de ta
carrière

CONTACT

0590 91 05 32
0690 40 85 24

sendika@speg-guadeloupe.org

ADRESSE

5 IMMEUBLE DILIGENTI
BP 489
97164 POINTE-A-PITRE
CEDEX

ACTUALITÉS

new.speg-guadeloupe.org



sendikaspeg



sendika Speg



@sendikaspeg

CAEN DU 24 SEPTEMBRE 2026 DECLARATION LIMINAIRE DU SPEG

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil académique de
l'Éducation nationale,

Le SPEG tient, en préambule de ce Conseil, à alerter solennellement le CAEN sur la dégradation continue du climat de sécurité dans et aux abords de nos établissements scolaires. Les faits parlent d'eux-mêmes. Nous sommes qu'au premier mois de l'année scolaire et déjà le 11 septembre dernier, des coups de feu ont été tirés aux abords du lycée Jardin d'Essai aux Abymes, aboutissant à l'arrestation de sept personnes, dont un mineur. Le 21, au CLG de Saint-Claude, un élève de 4ème a asséné plusieurs coups de poing à son professeur et l'a mordu plusieurs fois au doigt, au sein même de sa salle de classe. Le même jour au LPO Carnot une enseignante a été blessée près de l'œil, en recevant un morceau de carrelage au visage.

Ces événements ne sont pas isolés. Ils s'inscrivent dans une progression que le SPEG documente depuis plusieurs mois : bagarres entre élèves, incivilités récurrentes, intrusions aux abords des établissements, et jusqu'à des agressions verbales et physiques perpétrées contre les personnels à l'intérieur même des enceintes scolaires — nous pensons notamment à l'agression d'un assistant d'éducation au collège de Grand-Camp en janvier dernier, blessé à coups de ciseaux par un élève.

Le SPEG le rappelait encore dans son bilan de rentrée : cette rentrée 2026-2027 s'est déroulée dans un climat de violence grandissante, à l'intérieur comme aux abords de nos établissements. Cette réalité ne peut plus être traitée comme un fait divers répété. Elle appelle une réponse structurelle et immédiate.

A ce contexte de violence s'ajoute la souffrance au travail des personnels qui s'aggrave. Exposés à la violence, à la dégradation des conditions d'exercice et à des effectifs insuffisants, de nombreux collègues expriment un épuisement professionnel qui ne trouve aujourd'hui aucune réponse institutionnelle à la hauteur. Le SPEG rappelle que la reconnaissance de cette souffrance ne peut se limiter à des mots de compassion après chaque incident : elle doit se traduire par un véritable dispositif de prévention et de prise en charge, incluant un suivi médical et psychologique accessible et un droit d'alerte effectif pour les personnels en difficulté.

La situation des personnels précaires, au premier rang desquels les AESH, demeure indigne du service qu'ils rendent. Temps incomplets subis, rémunérations insuffisantes, ces personnels, pourtant indispensables à l'inclusion scolaire, continuent d'exercer dans une précarité que le SPEG dénonce avec constance. Nous demandons la reconnaissance pleine et entière de leur place dans la communauté éducative.

Le SPEG souhaite également attirer l'attention de ce Conseil sur la situation des personnels administratifs, de santé et sociaux, trop souvent invisibles dans les constats portés sur l'école. Les personnels administratifs, en sous-effectif chronique dans de nombreux établissements et dans les services du rectorat, absorbent une charge de travail croissante, aggravée par le climat de tension actuel, sans renfort à la mesure des besoins. Quant aux infirmiers et infirmières scolaires, médecins de l'Éducation nationale et assistants de service social, ils sont en nombre très insuffisant au regard des besoins réels des élèves et des équipes, notamment pour la prise en charge des situations de mal-être, de violence subie ou de décrochage. Le SPEG demande que ce Conseil se saisisse pleinement de cette question, trop longtemps reléguée au second plan, et engage un plan de recrutement et de couverture territoriale de ces postes indispensables au bon fonctionnement de l'école en Guadeloupe.

Enfin, le bâti scolaire et les conditions matérielles d'apprentissage restent un sujet de vigilance constante. Si certains chantiers, ont pu aboutir, trop d'établissements de l'académie continuent de fonctionner dans des conditions matérielles dégradées, qu'il s'agisse de la vétusté des locaux, de l'entretien insuffisant ou du retard pris sur des travaux annoncés de longue date. Le SPEG demande un état des lieux précis et partagé du bâti scolaire académique, assorti d'un calendrier pour les établissements prioritaires.

Le SPEG refuse que les personnels de l'Éducation en Guadeloupe deviennent, comme certains collègues l'ont exprimé récemment, les variables d'ajustement d'une politique de sécurité défaillante, ni les oubliés d'une politique de gestion des ressources humaines qui peine à leur garantir des conditions de travail dignes. Nos élèves ont le droit d'apprendre, et nos personnels celui de travailler, sereinement.
Je vous remercie.

Les Abymes, le 24 septembre 2026
Les représentants du SPEG au CAEN

LADMINISTRASYON **PA KA RÈSPÈKTÉ** **DWA A-W?**

SPEG **DOUBOUTOKA !**



J'ADHERE AU **SPEG!**



ENFIN UN CAMPUS DES MÉTIERS DE LA MER DANS L'ACADÉMIE

Lors du CAEN du 24 septembre 2026, le Recteur a présenté le projet de Campus des métiers et des qualifications de la mer, dont l'objectif est d'obtenir une labellisation.

Le SPEG accueille très favorablement cette démarche, qui répond à une réalité évidente de notre territoire : dans un archipel comme la Guadeloupe, la mer constitue à la fois un environnement quotidien, un patrimoine à préserver et un secteur susceptible d'offrir de véritables perspectives de formation et d'emploi.

Un projet structurant pour notre territoire

Le projet vise à construire une véritable filière de formation aux métiers de la mer, depuis la sensibilisation des élèves du primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, sans oublier la formation continue, l'apprentissage et la validation des acquis de l'expérience.

La DRAFPIC a rappelé que cette démarche s'appuie sur un existant : 14 établissements proposent notamment le BIMer (Brevet d'initiation à la mer), tandis que des CAP, des baccalauréats professionnels et une licence professionnelle Métiers de la mer participent déjà à la construction de ce parcours.

À cette rentrée, une étape importante a été franchie avec l'ouverture du bac professionnel polyvalent navigant pont et machine (PNPM) au lycée Chevalier Saint-Georges, aux Abymes. Cette nouvelle formation accueille une première promotion de 12 jeunes et se déroule sur trois ans. Sa mise en place a nécessité un dossier d'agrément conséquent ainsi que des équipements spécifiques, avec notamment l'accompagnement de la collectivité régionale et de la Direction de la mer.

Cette démarche doit prendre en compte l'ensemble de notre réalité archipélagique : La Désirade, Marie-Galante, Saint-Martin et Saint-Barthélemy ont été explicitement évoquées.

Des besoins économiques et sociaux ont été identifiés.

Le projet part de plusieurs constats : le chômage et le nombre important de jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation, mais également le renouvellement prochain des professionnels du secteur maritime. La DRAFPIC a notamment indiqué que 50 % des marins-pêcheurs devraient partir à la retraite dans les prochaines années.

L'enjeu est donc de mieux articuler formation, qualification et emploi, en développant des cursus correspondant réellement aux besoins du territoire.

LADMINISTRASYON
PA KA RÈSPÈKTÉ
DWA A-W?

SPEG
DOUBOUTOKA !



J'ADHERE AU
SPEG!



Le SPEG favorable, mais vigilant !

Le **SPEG** partage pleinement l'ambition de développer en Guadeloupe une filière structurée autour des métiers de la mer. Notre environnement géographique rend cette orientation particulièrement pertinente.

Pour autant, notre soutien ne saurait être un blanc-seing. Nous serons particulièrement vigilants sur la réalité des moyens humains, matériels et financiers mobilisés.

Pour le SPEG, le développement du Campus devra donc répondre à plusieurs exigences : une véritable égalité d'accès aux formations sur notre territoire archipélagique, une carte des formations construite à partir de besoins objectivés, des moyens à la hauteur des ambitions affichées, des perspectives professionnelles réelles pour les jeunes et les adultes formés, et une association effective des personnels et de leurs représentants aux évolutions du dispositif.

Une ambition que le SPEG entend accompagner et suivre

Le SPEG considère que la Guadeloupe a toute légitimité à développer une filière d'excellence autour des métiers de la mer. Notre géographie, nos besoins économiques, les enjeux de renouvellement des professionnels et les perspectives offertes à notre jeunesse justifient pleinement cette ambition.

Le SPEG a donc soutenu le principe de ce Campus des métiers et des qualifications de la mer. Mais nous exercerons pleinement notre rôle syndical : accompagner ce qui constitue une avancée pour notre territoire, tout en veillant aux moyens, aux conditions de mise en œuvre, à l'équité territoriale, aux conditions de travail des personnels et aux débouchés réels proposés à nos jeunes.

LADMINISTRASYON
PA KA RÈSPÈKTÉ
DWA A-W?

SPEG
DOUBOUTOKA !



J'ADHERE AU
SPEG!



CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2027-2028

Année scolaire 2027 -2028	
Pré rentrée des personnels enseignants du 1er et 2nd degré	Mercredi 01 septembre 2027
Rentrée des élèves	Jeudi 02 septembre 2027
Abolition de l'esclavage (St-Barthélemy)	Samedi 09 octobre 2027
TOUSSAINT	Samedi 23 octobre 2027 au lundi 08 novembre 2027
NOËL	Samedi 18 décembre 2027 au lundi 03 janvier 2028
CARNAVAL	Samedi 19 février 2028 au lundi 08 mars 2028
MI-CARÊME (Guadeloupe – Saint-Martin)	Jeudi 23 mars 2028
PÂQUES	Jeudi 13 avril 2028 au mardi 02 mai 2028
Mai	Les classes vaqueront : vendredi 26 mai 2028 et le samedi 27 mai en Guadeloupe à Saint-Martin et à St-Barthélemy
Abolition de l'esclavage (Guadeloupe)	Samedi 27 mai 2028
Abolition de l'esclavage (Saint-Martin)	Dimanche 28 mai 2028
Début des vacances scolaires	Mardi 04 juillet 2028

**LADMINISTRASYON
PA KA RÈSPÈKTÉ
DWA A-W?**

**SPEG
DOUBOUTOKA !**



**J'ADHERE AU
SPEG!**

